

PROCES VERBAL
(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Laurette CHARRIER, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Laetitia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Nicolas CAQUINEAU ; Bernadette DENIS qui donne pouvoir à Denis THIBAUT.

Ordre du jour :

Délibérations :

- DSP « Gestion du Centre d'hébergement et du service de restauration scolaire » :
 - Avenant portant sur le prolongement du contrat en cours.
 - Création de la commission de délégation de service public (CDSP).
 - Présentation et validation du rapport préalable.
- Personnel communal : Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- Indemnité pour le gardiennage de l'église.
- CCVSA : Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables – Modalités de concertation.
- Modification des statuts du budget annexe « régie touristique ».
- Modification de la composition de la commission « Communication - Information ».

Informations diverses :

- Préparation du 14 juillet.
- Bilan de la commission « Prévention-Sécurité-Sauvegarde ».

Questions diverses.

Mme Marielle NEVEU est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2024.

1) Délibérations à prendre :

➤ **DSP : Gestion du Centre d'Hébergement et du service de restauration scolaire :**

1 - Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant qui prolonge le contrat en cours avec la société « Les Astérides » jusqu'au 31 décembre 2024.

2 – Création de la commission de délégation de service public (CDSP) :

Le conseil municipal procède à l'élection des 3 membres titulaires et à l'élection des 3 membres suppléants :

Sont déclarés élus membres titulaires : Denis THIBAUT, Laurent BAUDIN, Laetitia MAILHE.

Sont déclarés élus membres suppléants : Patricia LUCAS, Marielle NEVEU, Christian GANTEIL.

3 – Le conseil municipal, valide le rapport préalable présenté par Mr le Maire et préparé par Mme Pierre, MLV CONSEILS.

➤ **Révision du RIFSEEP :**

Le conseil municipal propose au CST (comité social territorial) que

- les agents contractuels bénéficient du régime indemnitaire dans les mêmes conditions que les agents titulaires.
- les montants maximums soient révisés à hauteur de 30 % des primes actuelles.

➤ **Indemnité pour le gardiennage de l'église :**

Mr le Maire fait part du courrier préfectoral qui informe de la possibilité d'allouer une indemnité à la personne chargée du gardiennage de l'église. Le conseil municipal, accepte à l'unanimité de verser une indemnité de gardiennage de 126.91 € pour l'année 2024.

➤ **CCVSA : ZAER : modalités de concertation :**

Après avoir entendu l'exposé concernant les « Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ». Le conseil municipal, avec 3 abstentions et 10 voix « Pour », propose de :

- Mettre à disposition du public, pendant une durée de 30 jours en format électronique et papier accessible à la mairie sur les jours et heures d'ouverture au public, les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones par énergies renouvelables, accompagné d'un registre en ligne et en papier,
- Mettre à disposition du public, pendant une durée de 30 jours en format électronique et papier accessible à la mairie sur les jours et heures d'ouverture, le rapport cartographique sur les zones d'accélération par filières, accompagné d'un registre en ligne et papier.

➤ **Modification des statuts du budget annexe SPIC « Régie Touristique » en budget annexe spécifiques doté d'un compte du Trésor dédié (515) :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de modifier le budget annexe en budget rattaché pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025. Ainsi, le budget annexe ne serait plus une antenne du budget communal mais un budget indépendant avec une autonomie financière.

➤ **Modification de la composition de la commission « communication - Information » :**

Après avis favorable du conseil municipal, Mme Laeticia MAILHE intègre cette commission.

2) Informations diverses :

- Bilan de la commission : « Prévention Sécurité Sauvegarde » :

La commission va informer la population sur le dispositif de téléalerte, par l'intermédiaire d'un courrier afin d'expliquer ce nouveau mode de prévenance en cas d'alerte mais également comment s'y inscrire.

- Le point sur la MAM :

Le conseil municipal se prononce favorablement à la demande d'achat du mobilier présent dans les locaux pour la somme de 1 000 €.

Mr le Maire précise que la fermeture de cet établissement sera effective le 8 juillet 2024. Considérant la situation, le préavis pour quitter les lieux sera raccourci.

La reprise de l'activité est sur la bonne voie puisque 5 visites ont déjà eu lieu. Après la visite de la PMI et la réalisation de travaux, la réouverture pourrait avoir lieu en octobre 2024.

-Le point sur le restaurant scolaire :

Le remplacement d'un agent communal nécessite un recrutement pour la rentrée. L'optimisation du personnel existant est suggérée.

- Le point sur les travaux de voirie : Mr Baudin fait savoir qu'il a reçu des agents de la DDTM, chargés de vérifier notre demande de subvention « Dotation Solidarité Evènements Climatiques » pour la remise en état de la voirie à la suite des crues. En attente d'une réponse.

- Le point sur les recrutements au sein du camping : 2 personnes ont été embauchées afin d'assurer le ménage du sanitaire du camping : une personne en juillet et une autre personne en août.

- Le point sur les Conviviales : une fiche « consignes » a été préparée et envoyée aux organisateurs de conviviales. Les gens étaient au rdv lors de l'ouverture de la saison 2024.

3) Questions diverses :

- Prévoir la réparation d'une plaque à la pompe de Port Arthur.

- Il est demandé à l'ARD que le fauchage, le long des routes, soit réalisé plus souvent afin d'assurer la visibilité et la sécurité des usagers.

- La somme récoltée par les jeunes du foyer va leur permettre d'acheter du matériel multi média.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire de séance,
Marielle NEVEU.



Le Maire,
Jean-Marie GELOT.

